

Demande de baccalauréat par association de programmes

Nom (à la naissance)	<input type="text"/>		
Prénom	<input type="text"/>		
Date de naissance	<input type="text"/>	Matricule	<input type="text"/>
Téléphone résidence	<input type="text"/>	Téléphone bureau	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Ville	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>

---

**Par la présente, je désire associer les programmes suivants:**

**1. Majeure, certificat ou mineure**

Numéro de programme  Date d'obtention (à compter du)

Faculté, école affiliée ou université qui a octroyé

**2. Majeure, certificat ou mineure**

Numéro de programme  Date d'obtention (à compter du)

Faculté, école affiliée ou université qui a octroyé

**3. Majeure, certificat ou mineure**

Numéro de programme  Date d'obtention (à compter du)

Faculté, école affiliée ou université qui a octroyé

**et déclare qu'aucun de ces programmes n'a servi à l'obtention d'un autre grade.**

En foi de quoi je signe \*

Date

*\* Veuillez SVP imprimer le formulaire après l'avoir dûment complété, puis le signer à la main.*

Si vous avez complété un programme dans une autre université, aux HEC Montréal ou à l'École Polytechnique, vous devez joindre une copie officielle du relevé de notes indiquant la date d'obtention du programme.

---

## Réservé au personnel de l'Université

Reçu le

Faculté ou école qui  
analyse la demande

Analysé le

### CHOISIR

. Demande refusée.

. L'étudiant doit faire des cours puisqu'il ne respecte pas la disposition prévue au paragraphe ai) de l'article 17 du Règlement des études de premier cycle.

. L'étudiant rencontre les conditions d'obtention du baccalauréat par cumul, sauf au moins l'une des dispositions relatives aux délais. Des frais de 30\$ s'appliquent.

. L'étudiant rencontre toutes les conditions d'obtention du baccalauréat par cumul. Le grade est recommandé. Les frais de diplomation en vigueur au moment de l'octroi du baccalauréat s'appliquent.

Grade postulé

Date d'obtention

(Conseil de la faculté)

S'il s'agit d'un baccalauréat  
par cumul avec appellation,  
indiquer l'appellation

Date du comité exécutif visée

### Extrait du Règlement des études de premier cycle

#### 17. BACCALAURÉAT PAR ASSOCIATION DE DIPLÔME OU CERTIFICATS (BACCALAURÉAT PAR CUMUL)

Le baccalauréat par cumul est un baccalauréat obtenu par la combinaison de diplômes de premier cycle, dont au moins un doit avoir été octroyé par l'Université de Montréal. Le baccalauréat par cumul peut être constitué par la combinaison d'une majeure et d'une mineure-certificat ou de trois mineures-certificats ou, exceptionnellement, de deux majeures (pour les fins du paragraphe 17 (a) ci-dessous uniquement, appelés le(s) « diplôme(s) »).

##### a) Conditions d'obtention

Pour obtenir le baccalauréat, les conditions suivantes doivent être remplies

- i. l'étudiant doit avoir réussi des programmes dont les cours combinés totalisent au moins 90 crédits; les crédits ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois même s'ils ont servi à l'obtention de deux diplômes conduisant à l'obtention du baccalauréat;
- ii. au minimum 30 crédits doivent avoir été suivis et réussis à l'université de Montréal;
- iii. de plus, au minimum 15 autres crédits doivent avoir été suivis et réussis à l'Université de Montréal, à HEC ou à l'École Polytechnique de Montréal;
- iv. les diplômes qui ne sont pas octroyés par l'Université de Montréal, HEC Montréal ou l'École Polytechnique de Montréal doivent faire l'objet d'une demande de reconnaissance de programme, conformément au paragraphe bi); la demande de reconnaissance ne peut être faite qu'après l'obtention du diplôme;
- v. le délai entre l'octroi du premier diplôme et l'octroi du dernier diplôme ne peut dépasser 10 ans;
- vi. l'étudiant doit faire sa demande d'obtention du baccalauréat dans un délai maximal de 24 mois après la date d'octroi du dernier diplôme.

##### b) Reconnaissance

###### i. Définition

Il y a reconnaissance de programme lorsqu'un programme réussi a permis à un étudiant d'atteindre les objectifs d'un programme universitaire reconnu par l'Université, selon l'avis du doyen ou de l'autorité compétente.

###### ii. Indication sur le diplôme

Le diplôme mentionne le nom du programme et le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles la reconnaissance est accordée.